ALLIANCE ENVIRONNEMENT

Point de vue

Session d'automne 2026
Complément 1
Conseil des Etats



La mobilité d'avenir ATE · BirdLife Schweiz/Suisse/Svizzera · Fondation Énergie · GREENPEACE · pro natura · WWF

Impressum

Postgasse 15, Case Postale 817, 3000 Berne 8
T 031 313 34 33, info@alliance-environnement.ch
www.alliance-environnement.ch
Rédaction: Nara Valsangiacomo, Anne Briol Jung

Table des matières

Date	N°	Affaires	Page
14 septembre 2026	26.033	OCF. Accord de libre-échange entre les États de l'AELE et le Mercosur. Approbation	4

Traitement **14 septembre 2026**

26.033 OCF. Accord de libre-échange entre les États de l'AELE et le Mercosur. Approbation

Introduction

Dans le cadre de l'Association européenne de libre-échange (AELE), la Suisse a conclu les négociations relatives à un nouvel accord de libre-échange avec les pays du Mercosur (Argentine, Brésil, Paraguay et Uruguay). Cet accord facilite les échanges de matières premières agricoles et de produits dérivés présentant des risques de déforestation. Il est donc nécessaire de mettre en place des mesures d'accompagnement efficaces contre la déforestation, telles que celles prévues par la minorité Roth avec la reprise des prescriptions du règlement de l'UE sur la déforestation.

Recommandation

L'Alliance-Environnement recommande :

- **Concernant l'article 1e suivre la minorité Roth.**
- Concernant l'article 1a, alinéa 2b suivre la minorité Moser.
- Concernant l'article 1a, alinéa 4 suivre la minorité Moser 4.

Concernant l'article 1d suivre la minorité Moser.

Argumentation

Les pays du Mercosur comptent parmi les plus grands foyers de déforestation au monde. L'expansion de la production de viande bovine, de soja, de cacao et de café a entraîné une perte de forêt à grande échelle, avec de graves conséquences pour la biodiversité et le climat. Dans les conditions commerciales actuelles, le risque que les importations suisses soient liées à la déforestation reste élevé.

L'accord présenté par le Conseil fédéral ne tient pas suffisamment compte de ces risques. S'il contient certes des références au développement durable, ces dispositions ne sont toutefois pas contraignantes et ne s'accompagnent d'aucun mécanisme d'application efficace. Il manque des exigences claires en matière de traçabilité ou un devoir de diligence rigoureux, et rien ne garantit que les produits présents sur le marché suisse soient exempts de déforestation.

Dans ce contexte, la minorité Roth (1e) constitue la bonne démarche. Elle demande une réglementation suisse équivalente aux prescriptions du règlement de l'UE sur la déforestation (RDUE).

Le règlement de l'UE sur la déforestation (RDUE) garantit que les produits mis sur le marché de l'UE ne sont pas liés à la déforestation et ont été produits légalement dans le pays de production. Il couvre sept matières premières (boeuf, cacao, café, huile de palme, soja, bois et caoutchouc) ainsi que certains produits qui en sont issus. Il entrera en vigueur le 30 décembre 2026 (ou le 30 juin 2027 pour les petites entreprises). Indépendamment de la situation juridique en Suisse, de nombreuses entreprises suisses – par exemple dans l'industrie du chocolat ou du café – doivent fournir à leurs clients européens les informations de traçabilité requises pour se conformer au règlement RDUE. Il est donc essentiel de s'aligner sur cette approche de l'UE afin de protéger les forêts, de garantir des conditions de concurrence équitables, de faciliter l'accès des entreprises suisses au marché de l'UE, de réduire les doublons et de renforcer la sécurité juridique.

Contact WWF Suisse, Romain Deveze, romain.deveze@wwf.ch, T 044 297 23 26

ALLIANCE
ENVIRONNEMENT

Point de vue

L'Alliance-Environnement a pour membres six grandes organisations environnementales de Suisse. L'Alliance-Environnement veut assurer la coordination et l'information relatives aux activités politiques du Palais fédéral et de l'administration.

L'Alliance-Environnement, Postgasse 15, Case Postale 817, 3000 Berne 8
T 031 313 34 33, info@alliance-environnement.ch, www.alliance-environnement.ch

Membres

Association transports et environnement ATE
ATE, Aarbergergasse 61, case postale 8676, 3001 Bern
T 031 328 58 58
www.vcs-ate.ch

BirdLife Schweiz
BirdLife Schweiz, Wiedingstrasse 78, case postale, 8036 Zürich
T 044 457 70 20
www.birdlife.ch

Fondation suisse de l'énergie
FSE, Sihlquai 67, 8005 Zürich
T 044 275 21 21
www.energiestiftung.ch

Greenpeace
Greenpeace Schweiz, case postale, 8031 Zürich
T 044 447 41 41
www.greenpeace.ch

Pro Natura
Pro Natura, case postale, 4018 Basel
T 061 317 91 91
www.pronatura.ch

WWF
WWF Suisse, Avenue Dickens 6, 1006 Lausanne
T 044 297 21 21
www.wwf.ch

Partenaires

Pro Alps
Pro Alps, Hellgasse 23, 6460 Altdorf UR
T 041 870 97 81
www.proalps.ch

Amis de la Nature Suisse
Amis de la Nature Suisse, case postale, 3001 Bern
T 031 306 67 67
www.amisdelanature.ch

Ecorating

L'Alliance-Environnement analyse régulièrement les votes des parlementaires pour évaluer leur sensibilité environnementale, voir www.ecorating.ch. Les objets traités dans le «Point de vue» constituent la base de cette analyse.